

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

6285 - Refutation de l'idée de celui qui défend les homosexuels en disant qu'ils sont ainsi créés

question

Je ne suis pas sexuellement anormal. Je réfléchis sur un plan moral et je me dis : que dois faire une personne sexuellement anormale, étant donné que l'Islam ne tolère pas l'homosexualité?

Nombreux sont les anormaux sexuels qui soutiennent que leur comportement sexuel est naturel et inné. A supposer que ce qu'ils disent soit vrai - car les naturalistes ne connaissent pas ça - et compte tenu du fait que l'homosexualité est interdite en Islam, pourquoi Allah les aurait-Il créés tels qu'ils souffriront durant toute leur existence terrestre et ne pourront pas jouir d'une sexualité normale?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous ne partageons pas leur prétention que leur comportement sexuel est naturel. C'est plutôt un déclin de la nature. Allah considère la sodomie comme une turpitude et une transgression et a infligé au peuple de Lot un chatiment qu'aucun autre peuple n'avait subi. Allah a en plus affirmé que ce chatiment guète de près les transgresseurs. Leur affirmation que leur comportement est naturel vise à vulgariser la débauche et à la banaliser par des prétextes.. Bon nombre d'entre eux s'efforce de s'adapter à l'anormalité. Comment alors dire qu'ils sont créés anormaux?

Allah le Très Haut n'a créé personne pour le punir. Bien au contraire, Il a créé tout le monde pour qu'on L'adore. Il arrive cependant qu'Il inflige des épreuves dures à Ses serviteurs pour sonder leur foi, expier leurs péchés et elever leurs grades- Allah le Très Haut est trop juste pour forcer Son serviteur à Lui désobéir et le punir ensuite à cause de son désobéissance. Les créatures

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

désobéissent librement- à l'instar de ces anormaux sexuels- et méritent de ce fait un chatiment. Allah le Puissant le Majestueux dit : **...Et ton Seigneur ne fait du tort à personne.....** (Coran,18:49) et : **Allah ne commande point la turpitude. Direz- vous contre Allah ce que vous ne savez pas?".** (Coran,7:28). Allah le sait mieux.